

Aujourd'hui à Brignoles

METEO FRANCE



18°

8 heures



23°

14 heures



22°

17 heures

le chiffre du jour

40

emplacements temporaires sont désormais à même d'accueillir les populations nomades sur l'aire d'accueil des gens du voyage. Celle-ci sera régie par la SARL GDV, déjà gestionnaire de plusieurs sites en PACA.

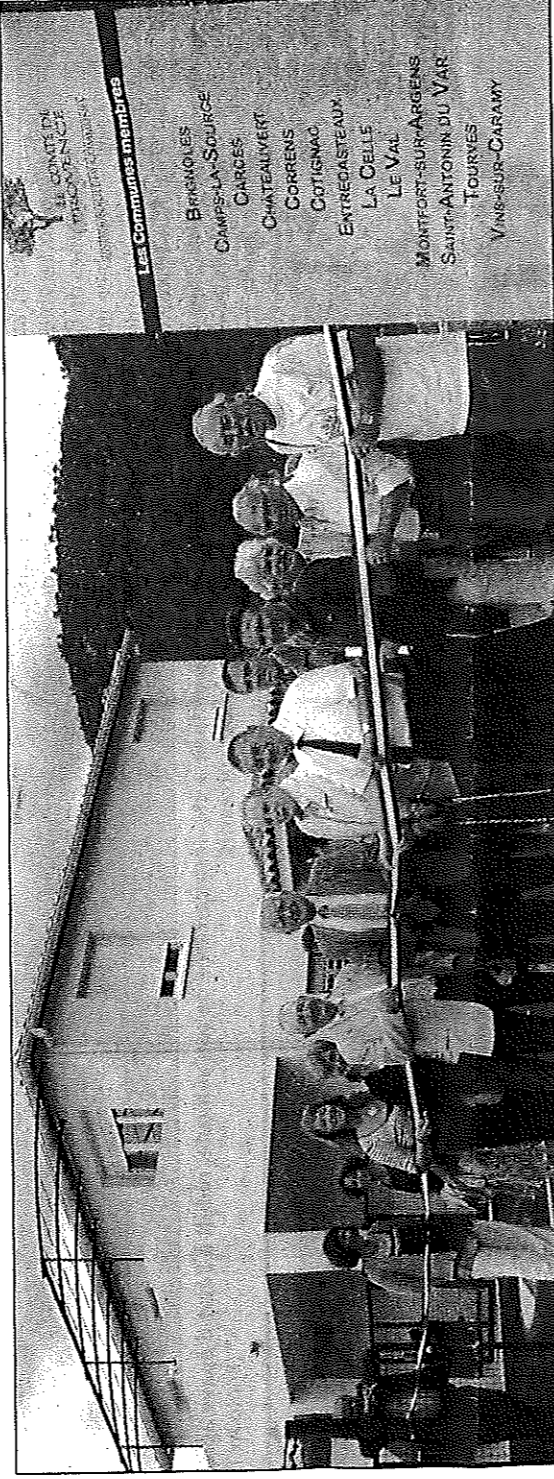
prohibition

Les gens du voyage avaient pris l'habitude de stationner sur le parking du stade du Vabre.

Maintenant que la commune s'est mise en conformité avec la loi de juillet 2000, toute installation sauvage sera évidemment prohibée et réprimée.

Les populations nomades ont enfin leur aire d'accueil

INAUGURATION Qualifié d'exemplaire dans sa conception et sa gestion, l'espace de petit passage réservé aux gens du voyage est officiellement opérationnel depuis hier



Claude Gilardo, les élus de la communauté de communes, le sous-préfet et l'ancien maire, Jean-Pierre Garcin qui avait opté pour ce site, ont officiellement inauguré, hier, l'aire d'accueil des gens du voyage, la seconde du Var. (Photo G. R.)

Longue gestation

Il aura fallu de longues années pour que le Var commence à se mettre en conformité avec la loi de 1990 et la loi Besson de juillet 2000.

Après sa voisine Lucioise en début d'année, Brignoles inaugure enfin cet espace au terme d'un parcours du combattant.

Du temps de Jean Monnier, premier à s'emparer du dossier en 1997, le projet envisageait l'installation de cette aire d'accueil route de Camps. Sous l'ère de Jean-Pierre Guercin, l'emplacement route de Toulon était privilégié. Un choix qui allait provoquer l'ire des riverains farouchement opposés à ce nouveau voisinage. De nombreuses manifestations et une procédure en justice devant le tribunal administratif plus tard, Claude Gilardo récupérait un dossier bien ficelé par son prédécesseur.

« Enfin ! » Le premier mot de Claude Gilardo résume le long chemin qui a abouti, hier, à l'inauguration de l'aire d'accueil des gens du voyage, route de Toulon. « Douze ans d'attente, d'atermoiements, de doutes et de disputes pour enfin voir se concrétiser un projet auquel on ne croyait plus. Autant de difficultés qui s'effacent aujourd'hui. »

Le président de la communauté de communes ne boudait pas son plaisir, hier, en coupant le ruban d'un espace réservé aux populations nomades, deuxième du genre dans le Var et déjà qualifié d'exemplaire.

Passage de témoin
Une mise en conformité avec la loi qui réjouit d'autant plus le premier magistrat qu'elle subodore « que Brignoles et la communauté de communes n'auront plus à gérer des situations d'installations sauvages telles que le Var en connaît encore ces jours derniers ».

Un passage de témoin aux autorités préfectorales parfaitement reçu par le sous-préfet, Michel Gilbert : « Je me ferai l'interprète très fidèle de votre souhait d'être accompagné après vos prises de mesures juridiques afin que la situation soit claire. »

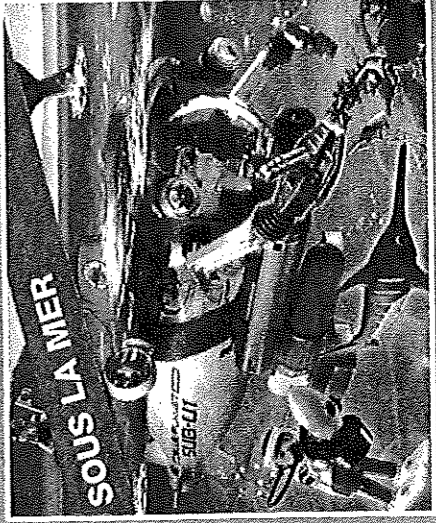
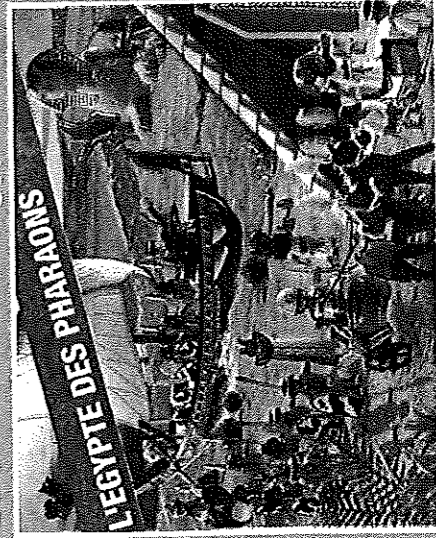
Et de parler sur une gestion apaisante : « Quand on joue l'accueil, on favorise la citoyenneté. En intégrant les gens du voyage à la société, on ne peut que renforcer les devoirs dès lors qu'on leur accorde des droits. » Chacun espère maintenant que cette inauguration sera le début d'une réaction en chaîne pour un meilleur maillage départemental.

Le gros du flux des caravanes est en tout cas attendu pour septembre et l'aire est prête à les recevoir 24 heures sur 24.

CHRISTINE G. - BACCIOCHI

Venez chercher le catalogue 2009 et découvrez les nouveaux thèmes de playmobil®

Le vétérinaire, l'Égypte des Pharaons, les travaux publics, la noce, sous la mer



la passion du jouet

Ouvert lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi 9h15 - 12h 30 et 14h - 19h le samedi de 9h15 à 19h non stop

C.C. St-Jean - Route d'Aix - BRIGNOLES
Tél. 04 94 69 56 65